



M Louis Trémolières
29 rue du Bois l'Abbé
La butte du Roy
02700 Frières-Failloüel
Tel 03 23 52 58 34
Tel portable 06 70 29 06 26
Mail: louis.tremolieres@orange.f

Le 27 mars 2020

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République française
Palais de l'Elysée

Obj : Coucy-Le-Château, demande de l'ARDOCC , association pour la restauration du Donjon de Coucy, comme signe de réconciliation franco-allemand et symbole de l'Europe

Monsieur le Président ,

L'épisode actuel de pandémie qui mobilise profondément les forces vives du pays s'avère aussi un profond révélateur de l'insouciance et du manque de clairvoyance de notre société vis à vis des messages du passé . La fixation idéologique sur les sciences et techniques nouvelles, sur l'affirmation que le passé n'a rien à apporter, sur l'oubli des nations et des réalités géographiques et humaines , se trouve bouleversée par un phénomène simplement oublié et volontairement occulté . Parler des misères dont l'humanité doit se souvenir pour en éviter les survenances catastrophiques, ne figure guère dans les recommandations des conseillers en communication comme dans les programmes politiques plaisants . Le miroir aux alouettes est toujours plus facile à agiter que d'obliger à se regarder en face .

Après l'incendie de Notre Dame de Paris, l'effondrement de la conception d'une Europe indestructible, la mise en question de la politique de santé, la France est plus que jamais confrontée à la nécessité de prendre un miroir, se regarder et dire la vérité.

Depuis des décennies, l'Ardocc (Association pour la reconstruction du Donjon de Coucy-le-château), rappelle que la ruine de Coucy est la porte-parole d'un message de haine envers le peuple allemand et révélatrice d'un mensonge d'Etat car jamais le peuple français n'a été consulté sur cette obligation de maintien en ruine.

Au regard de notre constitution actuelle, l'arrêté Doumer est même certainement inconstitutionnel.

Pourquoi donc l'autorité qu'est le Président de la République, les services du ministère de la culture, l'administration du centre des monuments nationaux, écartent-ils toutes les requêtes faites par notre association ?

L'Ardocc, par la consultation de tous les mouvements politiques candidats aux élections européennes, sait qu'il n'y a aucun opposant à son objet social.

Quelle serait donc la réponse de l'Etat Français au questionnaire qui a été soumis à cette occasion ?

a) L'Europe se symbolise par un drapeau, un hymne d'origine allemande, une langue : l'anglais. Estimez vous qu'un symbole apporté par la France et l'Allemagne comme symbole de paix entre ces deux nations et édifié par l'ensemble des nations européennes unies puisse être le monument symbole de la construction européenne ?

OUI NON

b) en vous étant bien renseignés sur l'Histoire de Coucy-Le-Château et la splendeur du monument ancien, estimez vous que cette destruction et son maintien en ruine est un affront à la civilisation européenne ?

OUI NON

c) Approuvez vous que l'Etat Français, pour des raisons de basse politique électorale en France, puisse continuer à maintenir son message de haine ?

OUI NON

d) Considérez-vous que Otto de Habsbourg, qui a été un des piliers du Parlement Européen et qui soutenait notre action associative avait raison ?

OUI NON

L'Ardocc doit rappeler aussi que le peuple allemand est très demandeur de la restauration de Coucy dont la destruction est centrale dans l'histoire de la première guerre mondiale. Même si certaines révélations ont été faites très longtemps après le conflit armé, la seule attitude raisonnable consiste à tout faire pour soigner les blessures du passé. Pour ce faire, un rapprochement avec le gouvernement allemand, un examen commun avec l'Institution européenne qui dispose d'un budget de financement culturel, s'imposent en préalable. Ce préalable bute toutefois sur le préalable du préalable qui est que l'Etat Français affirme solennellement qu'il entend mettre un terme à l'état de ruine de Coucy.

Ces étapes : déclaration d'intention, entente diplomatique avec Allemagne et Europe , n'apparaissent, nullement difficiles à franchir et la reconstruction assurera rapidement un retour sur investissement prodigieux . Ces travaux et leur annonce ne se situeraient-elles pas opportunément dans un plan de relance économique européenne après la période de confinement et de redémarrage hésitant de l'activité ?

Pourquoi tarder encore, alors que le projet est utile, sain et viable ?

A défaut du franchissement de ces étapes, la question du maintien d'un monument en ruine dans le patrimoine de l'Etat doit se poser . Nul doute que des investisseurs privés seraient intéressés !

Les citoyens de France acceptent les restrictions de liberté pour lutter contre un fléau dont la survenance était plus que probable . Ils ne comprennent pas qu'une autre misère du passé ne soit pas traitée et ce pour des motifs à tout le moins désuets .

Tout en comprenant aisément les difficultés du politique face à une pandémie et à ses prochaines répliques économiques, l'ArdoCC se doit de mettre en lumière un mal qu'il serait préférable de guérir au plus vite et avant que l'Europe et la France soient au stade du pronostic létal avancé .

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos très respectueuses salutations et l'assurance de notre disponibilité dans l'intérêt supérieur de notre civilisation


**Pour l'ARDOCC
Louis Trémolières**

voir : [http:// www.donjondecoucy.com](http://www.donjondecoucy.com)



 Les moellons du donjonà remonter sur la base du donjon qui est saine en dessous jusqu'à 3 M. C'est actuellement le plus gros amoncellement en ruine par fait de guerre au monde !

